

# Bachelier en électromécanique orientation climatisation et techniques du froid

**HELHa Tournai - Frinoise** Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : [tech.tournai@helha.be](mailto:tech.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE21E Apprentissage multidisciplinaire                     |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | TEEM2B21EMC   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Maxime BIVORT</b> ( <a href="mailto:maxime.bivort@helha.be">maxime.bivort@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le but du cours est de donner à l'étudiant les éléments qui lui permettent de mieux comprendre les grands mécanismes qui président au fonctionnement de notre société. Trois aspects seront traités : économique, social et politique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

#### Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique

#### Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de :

- Maîtriser le fonctionnement global des finances publiques, de distinguer fraude fiscale et fraude sociale.
- D'analyser les causes et conséquences d'une crise économique et financière au regard de politique keynésienne et monétariste et de connaître l'histoire des crises du capitalisme et leur explication technologique.
- D'acquérir une connaissance exhaustive du système social belge (O.N.S.S) et des ses sept organismes publics (savoir calculer le salaire net, comparer impôt direct et indirect).
- De rédiger son C.V et une lettre de motivation et de passer une simulation d'entretien d'embauche.
- De restituer des savoirs émanant de séances d'informations sur le thème de l'insertion socio-professionnelle ou de la transition de la formation vers l'emploi (syndicats, forem, u.c.m, smart, fablab, jobétudiant, contrat de travail, c.p.a.s, ...).
- De maîtriser des connaissances sur l'organisation politique belge (histoire,niveaux de pouvoirs, institutions, idéologies, principes démocratiques) afin de mieux appréhender la sphère politique belge et européenne.

-De faire le lien entre l'actualité et les outils théoriques du cours.

Enfin un module de promotion de la citoyenneté sera proposé à l'étudiant :

AA1 : Adopter des valeurs de bien commun : solidarité, responsabilité, participation ;

AA2 : Adopter un sens critique et un esprit d'analyse ;

AA3 : Participer activement et s'engager dans la vie de la Helha et dans la société.

L'étudiant a la possibilité d'être dispensé du cours d'I.V.S au Q1 dans la mesure où il mène à bien un projet de vivre ensemble au sein de la HELha (participation à des organes de gestion ou mise sur pied de projet tel que le tri des déchets ou la gestion du bar de l'école ou autres). Le projet s'accompagne de la rédaction d'un petit rapport expliquant l'activité en question. L'évaluation portera sur la réalisation de l'activité, sur la rédaction du rapport et sur un entretien constructif avec l'étudiant sur l'activité poursuivie durant le Q1.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEEM2B21EMCA Initiation à la vie économique et sociale 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEEM2B21EMCA Initiation à la vie économique et sociale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'examen de janvier comptera pour 100% de la note finale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en électromécanique orientation climatisation et techniques du froid

**HELHa Tournai - Frinoise** Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI  
 Tél : +32 (0) 69 89 05 60 Fax : +32 (0) 69 89 05 65 Mail : tech.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Initiation à la vie économique et sociale                  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 24_TEEM2B21EMCA                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Maxime BIVORT</b> (maxime.bivort@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                      |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le but du cours est de donner à l'étudiant les éléments qui lui permettent de mieux comprendre les grands mécanismes qui président au fonctionnement de notre société. Trois aspects seront traités : économique, social et politique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Comprendre le fonctionnement global des finances publiques, savoir calculer le salaire net, connaître l'historique des crises énergétiques successives.
- II. Acquérir une connaissance exhaustive du système social belge (O.N.S.S) et de toutes ses composantes.
- III. Acquérir des connaissances dans le domaine politique (institutions, idéologies) afin de mieux appréhender la sphère politique belge et européenne.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Aspect économique : - Calcul du salaire net (salaire brut, salaire imposable, salaire net, salaire coût). Montant des cotisations sociales des travailleurs et patronales. Schéma récapitulatif du calcul du salaire net, précompte professionnel et réductions d'impôts. Présentation du concept de finance publique, du budget de l'état et de quelques définitions telles que budget en équilibre/admissible/alarmant, solde brut à financer, solde net à financer, déficit budgétaire global. Analyse du budget fédéral pour l'année correspondante et les principaux postes de recettes publiques. Les différentes crises énergétiques successives, offre et la demande du pétrole, énergies renouvelables (l'exemple éolien).

Aspect social : - Présentation de l'O.N.S.S et schéma récapitulatif de son fonctionnement général et des organismes publiques qui en découlent (I.N.A.M.I, O.N.P, O.N.E.M, O.N.V.A, O.N.A.F.T.S, F.M.P et F.A.T). Les facteurs qui expliquent le déficit de l'O.N.S.S (démographie, économie, niveau de l'emploi, la compétitivité des entreprises, les nouveaux besoins, manque de visibilité du mécanisme de solidarité) et les solutions-enjeux du financement de l'O.N.S.S.(financement alternatif, restructuration en deux piliers, régionalisation, la privatisation et ses dangers). Remboursement des soins de santé (frais de médecin et médicaments). L'affiliation à une mutuelle, tiers payant, ticket modérateur, affilié ordinaire, V.I.P.O, B.I.M. Informations sur les démarches à effectuer à la fin des études, différence entre syndicats et C.A.P.A.C, différence entre mutuelles et C.A.A.M.I.

Aspect politique : - Suivi de l'actualité. Exemples : formation du gouvernement fédéral, rapport du GIEC, élections du 25 janvier 2015 en Grèce afin d'en analyser les causes, les conséquences et les enjeux pour l'Europe et pour la Grèce.

### Démarches d'apprentissage

Partir de l'actualité pour susciter une réflexion.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Néant

### **Sources et références**

- La presse quotidienne : La Libre Belgique, Le Soir, Le Courrier Internationale, Le Monde diplomatique, Charlie HEBDO, revue Sciences Humaines.
- Ressources : actualités économiques, politiques et sociales.

### **Supports en ligne**

Néant

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit et évaluation continue (exercices et travaux).

### **Pondérations**

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).